

Montréal, 19 Novembre 1881

Le CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centimes par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centimes la douzaine, payable tous les mois.

Vingt par cent de commission accordée à tout personne qui nous fera parvenir une liste de cinq abonnés ou plus.

Annances : Première insertion, 10 centimes par ligne; chaque insertion subséquente, cinq centimes par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme.

Mons. A. H. Gervais, de Spencer, Mass., est autorisé à prendre des abonnements, et en collecter le montant.

A. FILIATREAU & C^{ie},
Éditeurs-Propriétaires,
No. 8 Rue Ste. Thérèse.
Boîte 325.

UN DEFI.

Parmi les faussetés débitées par le *Couloir* j'en ai relevé au hasard cinq que je crois devoir nier dans les termes suivants :

- 1o. Je n'ai jamais demandé de rectification au *Couloir* ;
- 2o. Je n'ai jamais traduit du *Hon-sard* à 75 cents la page ;
- 3o. Je n'ai jamais traduit du *Hon-sard* pendant que j'étais employé à la rédaction d'un journal ;
- 4o. Lorsque je suis sorti du *Courrier de Montréal*, j'ai donné ma démission de mon plein gré et sans imposer de conditions pour y rester, et je n'ai pas reçu ce que les yankees appellent le *Grand Bounce*, ni à ce journal ni ailleurs ;
- 5o. Je n'ai jamais pris un engagement dans un journal sans y être invité par les propriétaires.

J'offre de déposer à une banque quelconque une somme de \$100 qui sera donnée au Séminaire de Sainte Thérèse si quelqu'un peut prouver le contraire de ce qui précède. Que le *Couloir* en fasse autant qu'il prouve ses assertions. S'il ne le fait pas, le public le public le prendra pour ce qu'il est : un menteur éboulé.

Une excellente institution.

Parmi les institutions que l'on conserve uniquement parce qu'elles sont vieilles, figure au premier rang l'institution du jury. Rien n'est plus utile que cette balance-la pour empêcher que la justice ait son cours. Vous tuez votre voisin en plein jour, au vu et au su de plusieurs personnes. On vous arrête, mais, avant de vous condamner, il faudra que douze hommes s'accordent à dire que vous avez fait le coup.

Or, sur ces douze hommes, s'il y avait trois idiots, deux imbéciles, trois chunapaus et quatre ignorants, cela n'offrirait rien d'absolument anormal. Les idiots diront que vous êtes fou, les imbéciles diront que vous êtes innocent, les chunapaus se sentiront pris de sym-

pathie pour vous, et les ignorants viendront dire que l'avocat de la Reine n'est pas coupable. Qui sait s'il ne s'en trouvera pas un ou deux sur les douze pour déclarer que c'est votre voisin qui vous a tué ? Tout est possible pour un jury excepté de rendre justice dans les cas suivants :

- 1o. Lorsque l'accusé est Irlandais, Écossais, Juif ou Anglais, et lorsqu'il se trouve un ou deux de ses compatriotes parmi les douze ;
- 2o. Lorsqu'il s'agit d'un procès politique.

Il n'y a que dans le cas où un pauvre diable de criminel canadien a bel et bien mérité la corde qu'il peut s'attendre à ce qu'on lui applique tout le bénéfice de la loi.

Parmi les jurés, ses compatriotes le condamneront parce qu'ils le croiront coupable, et les autres l'auraient condamné quand même.

Mais s'il s'agit d'un homme qui n'a pas de poil aux pattes aurait-il été convaincu d'avoir assassiné 20 Canayousses il y aura toujours sur les douze quelqu'un qui dira que c'est l'accusé qui a été assassiné.

Les jurés sont juges du fait, et vous aurez beau prouver qu'il fait clair en plein jour, si l'un des douze s'obstine à dire le contraire, légalement parlant, il fera aussi noir partout que dans sa propre intelligence. La justice n'y verra pas plus que dans un four.

Les exemples ne manquent pas. Il y a l'affaire d'Okla, le procès des orangistes et combien d'autres ! Si tout cela ne servait qu'à permettre aux coupables d'échapper à la justice ce serait déjà assez mal. La société n'a pas le droit de se venger, mais elle doit au moins se protéger. Ce qu'il y a de pis c'est qu'il est presque aussi facile de faire accorder douze hommes pour condamner un innocent qu'il est difficile de les faire entendre pour condamner un coupable. Pour ma part, je préférerais toujours m'en rapporter au jugement individuel d'un seul honnête homme qu'au jugement collectif de douze, fussent-ils eux-mêmes de très honnêtes gens.

Dans notre pays cette institution est devenue une véritable farce. Lorsqu'un Canadien craint de s'en rapporter à la décision franche et honnête de ses propres compatriotes, il imite les criminels d'origine étrangère qui ne manquent jamais de demander un jury mixte et d'en appeler aux préjugés de races, si fortement enracinés chez les populations qui nous entourent. On commence par demander un jury mixte, on tâche de le trier subrepticement en en révoquant quelques uns, et ce serait bien le diable si l'on ne parvenait pas à en acheter un ou deux au besoin. Comme il suffit d'un seul pour empêcher qu'un verdict ne soit rendu, il n'est pas étonnant que les jurés s'accordent rarement lorsque des organisations puissantes sont intéressées à les empêcher de s'accorder. Le *Canard* ne craint pas de dire que cette institution devrait être ou modifiée dans son application ou reléguée avec les vieilleries du passé.

Deux enfants sont en train de jouer dans le jardin.

La petite sœur dit à son petit frère : — Lequel aimerais-tu le mieux être ; une petite fleur ou un petit oiseau ?

Le jeune homme, après un moment de réflexion :

— Un petit oiseau... parce que ça mange !

Encore le Couloir.

Le Couloir, après m'avoir attaqué deux fois sans la moindre raison, et après avoir reçu une bonne raclée, déclare qu'il ne me fera pas l'honneur d'entrer en polémique avec moi. J'admire beaucoup sa grandeur d'âme. C'était bien simple de me laisser tranquille. Inutile de dire que je n'ai jamais eu l'intention de discuter avec lui. Est-ce qu'on discute avec un tel personnage ? Seulement, j'ai voulu faire voir à quelle espèce de fautoche j'avais affaire. C'est fait. Seulement, s'il veut que je cesse de le ridiculiser de temps à autre, qu'il cesse de mentir sur mon compte. À l'avenir, je me propose de l'illustrer par mes vers. Oh ! très peu à la fois. Seulement un quatrain par semaine et cela durera tant qu'il le voudra. Je commence par celui-ci :

Je chante ce héros pétri de suffisance
Qui voulut étaler sa propre insignifiance
Et qui, par son désir de se faire valoir,
Sut mériter enfin le surnom de "Couloir."

J'ai repassé dans ma tête toutes les rimes en *oir* ; or, il y en a 186. Le *Canard* paraît 52 fois par année, ce qui fait à un quatrain par numéro de quoi publier, pendant trois ans et demie le nom du Couloir avec une rime appropriée.

Et maintenant, M. le rédacteur du faux *Grogard*, ci-devant le *Couloir* et *scie* derrière le *Canard*, allez y gaiement. Autant de numéros contenant de mensonges à mon adresse, autant de quatrains.

* * *

À propos de perruque, si le Couloir veut regarder à la page 204 du volume relié de la MUSE POPULAIRE, (pas de réclame) il y verra une chanson publiée par moi et qui prouve que j'ai eu la précaution de rire, bien avant lui, de mon manqué absolu de toupet. Il est certain qu'il en a plus que moi, mais par contre j'ai le crâne assez bien conformé pour ne pas avoir honte de le montrer à nu. Malheureusement pour lui je ne porte pas de perruque actuellement. Lorsque les rigueurs de l'hiver m'obligeront à me couvrir de nouveau la nuque j'en avortirai le *Couloir*, mais pour le moment le dard émoussé qu'il me lance manque le but comme tous les autres traits qu'il m'a décochés. Lorsque le *Couloir* aura publié une chanson avec musique en double croches sur ses jambes qui le sont doublement, et une autre en notes rondes sur la rotundité poussoive de son abdomen, il pourra me jeter la pierre. Quant à la crinière qui orne son chef, le public n'aura pas de peine à deviner qu'elle doit être aussi échevelée que ses idées.

Suicide par amour.

Ces jours derniers, dans l'après-midi on vient chercher précipitamment le médecin.

— C'est pour ma maîtresse, monsieur, lui dit une petite bonne fort émue... Elle vient de s'empoisonner par amour. Venez vite, monsieur, venez vite.

Le médecin trouva étendue sur un grand canapé bleu de ciel, une jeune dame blonde, empoisonnée, en effet, mais très peu, aussi peu que possible. Il la tira d'affaire très facilement.

Un monsieur, le lendemain se pré-

sente chez le médecin.

— Vous avez bien voulu donner vos soins à Mme Z... Je viens vous remercier et en même temps vous apporter...

Et il déposa sur la cheminée une petite papillote de cinq louis. Puis, pendant que le médecin le reconduisait :

— Pauvre femme, lui dit-il, on lui avait dit que j'allais me marier... alors le désespoir, elle me l'a avoué tout à l'heure. Enfin, c'est pour moi, monsieur, c'est pour moi, qu'elle a voulu mourir...

Le lendemain, chez le médecin, visite d'un second monsieur et absolument le même discours avec une légère variante.

— L'avoué enfant—c'est à cause de moi. Elle a cru que je ne l'aimais plus... et alors perdant la tête... Elle vient de tout me raconter tout à l'instant... Par bonheur vous êtes accouru et vous l'avez sauvée. Croyez docteur, à ma reconnaissance, à mon éternelle reconnaissance.

Par là-dessus, nouvelle papillote, plus sérieuse, de dix louis celle-là. Craignant de compromettre sa jeune cliente, le médecin n'ose pas dire qu'il a déjà été payé... Il prend la seconde papillote.

Cependant c'est un bonnet homme... Il a des scrupules— et puis il n'est pas fâché de revoir cette jolie personne qui s'empoisonne par amour pour tant de monde... il arrive.

— Ce cher docteur, mon sauveur, entrez donc.

Il s'assied et commence sa petite histoire. Il explique que deux messieurs sont venus... Mais, au premier mot, elle l'arrête :

— Deux seulement, lui dit-elle en riant ; rentrez vite alors, il va en venir un troisième, il sort d'ici pour aller chez vous.

Et comme il descendait l'escalier, elle lui cria d'en haut :

— Vous savez, docteur, ça ne sera peut-être pas le dernier !

Un journal raconte le fait suivant. Mamie Richards, une institutrice du Wisconsin doit recevoir une médaille parce qu'elle a, chaque jour, marché deux milles pour se rendre à son école, et cela à travers une forêt épaisse où les loups fourmillent.

Cela n'est rien, nous connaissons un gamin de douze ans qui traverse à pied, chaque jour, une épaisse forêt infestée d'ours, de coyotes, de serpents à sonnettes, de lions de cirque, et cela dans l'unique but de trouver un endroit où il n'y a pas d'écoles.—*News Letter* de San Francisco.

— Dis moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es.

— Je sors de Mazas.

— Tu hais... les sergents.

Mlle V... possède un vieux petit chien fort désagréable, qui est l'objet de toute son affection.

Hier, le vieux petit chien rentre, portant un biscuit dans la gueule.

Bien vite, Mlle—lui arrache le gâteau, et le donnant à sa bonne :

— Prenez ce biscuit et jetez-le ; il pourrait être empoisonné.

Puis se ravisant :

— Au fait, non ; mettez-le dans votre poche, et vous le donnerez au premier petit malheureux que vous rencontrerez dans la rue.